

L'ÉTOILE DU NORD

AGRICULTURE, COLONISATION, COMMERCE, INDUSTRIE.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

ALBERT GERVAIS,
Propriétaire et administrateur.

BUREAU ET ATELIER:
25 rue Manseau.

151ÈME ANNÉE.

JOLLETTE, JEUDI, 10 OCTOBRE 1901.

No 11

Liste des prix gagnés par les concurrents heureux à l'Exposition de produits agricoles et industriels, tenue par la Société d'Agriculture du comté de Montcalm, en la paroisse de St-Patrice de Rawdon, le 24 Septembre 1901.

CHEVAUX

Etalons de tout âge de races pesantes.—1er prix Venant Chaput \$4; 2e Patrick Bélisle, 3.
Etalons de tout âge de races légères.—1er prix Napoléon Allard, \$4; 2e Georges Smiley, 3; 3e H. Lanoue, 2; 4e Edmond Venne, 1; 5e J. J. Grady, 50c.

Paires de chevaux de traits.—1er prix Roch Grégoire \$4; 2e Damien Lachapelle, 3; 3e Théo. Lévesque, 2; 4e J. Bte. Giroux, 1; 5e Médéric Leblanc, 50c.

Juments de 4 ans et plus.—1er prix Amédée St-Jean, \$4; 2e Diéudonné Allard, 3; 3e Camille Majeau, 2; 4e William Roch, 1; 5e Napoléon Allard, 50c.

Juments poulinières avec poulains.—1er prix Horace Lamarche, \$5; 2e Napoléon Allard, 4; 3e J. Bte. Giroux, 3; 4e Médéric Forest, 2.

Etalons de 3 à 4 ans.—1er prix Joseph Chevalier, \$3; 2e Liguori Guibord, 2; 3e William H. Mason, 1.

Etalons de 2 à 3 ans.—1er prix Euclide Faust, \$2; 2e Gilbert Venne, 1; 3e Oscar Corbin, 50c.

Etalons de 1 à 2 ans.—1er prix Napoléon Allard, \$2; 2e Siméon Forest, 1; 3e J. Bte. Giroux, 50c.

Pouliches de 3 à 4 ans.—1er prix Diéudonné Allard, \$3; 2e Médéric Perrault, 2; 3e Euclide Majeau, 1; 4e Odilon Forest, 50c.

Pouliches de 2 à 3 ans.—1er prix Pierre Guibault, \$2; 2e Alex Aumond, 1; 3e William H. Mason, 50c.

Pouliches de 1 à 2 ans.—1er prix Napoléon Allard, \$2; 2e Aimé Riopel, 1; 3e Roch Grégoire, 50c.

Etalons de tout âge (enregistrés).—1er prix Zénon Robillard, \$4; 2e Marcel Bélisle, 3.

Juments de tout âge (enregistrées).—1er prix Jos. Dugas & Cie., \$4; 2e Médéric Forest, 3; 3e Léop. Dugas, 2; 4e Léonidas Magnan, 1; 5e Ludger Desrochers, 50c.

Pouliches de 2 à 3 ans (enregistrées).—1er prix Aimé Dugas.

ESPECE BOVINE

Race canadienne pure (enregistrée)

Taureaux de 2 ans et plus.—1er prix Amédée Dugas, \$4; 2e Ludger Desrochers, 3; 3e Jos. Dugas & Cie., 2.

Taureaux de 1 an.—1er prix Eug. Damase Forest, \$2; 2e Jos. Dugas & Cie., 1; 3e Aimé Dugas, 50c.

Taureaux de l'année.—1er prix Jos. Dugas & Cie., \$2; 2e Aimé Dugas, 1.

Vaches laitières de 4 ans et plus.—1er prix Jos. Dugas & Cie., \$5; 2e Amédée Dugas, 4; 3e Aimé Dugas, 3.

Taures de 3 ans.—1er prix Amédée Dugas, \$4; 2e Aimé Dugas, 3; 3e Jos. Dugas & Cie., 2.

Taures de 2 ans.—1er prix Aimé Dugas, \$3; 2e Jos. Dugas & Cie., 2; 3e Aimé Dugas, 1.

Taures de 1 an.—1er prix Amédée Dugas, \$2; 2e Jos. Dugas & Cie., 1; 3e Aimé Dugas, 50c.

Taures de l'année.—1er prix Aimé Dugas, \$2; 2e Jos. Dugas & Cie., 1; 3e Amédée Dugas, 50c.

Races croisées ou autres non enregistrées

Taures de 4 ans et plus.—1er prix Horace Lamarche, \$5; 2e William Walsh, 1; 3e André Bertrand, 50c.

Vaches laitières de 4 ans et plus.—1er prix Horace Lamarche, \$5; 2e André Bertrand, 4; 3e Mastai Lamarche, 3; 4e Ulric Lamarche, 2.

Taures de 3 ans.—1er prix André Bertrand, \$4; 2e Horace Lamarche, 3; 3e Amédée St-Jean, 2.

Taures de 2 ans.—1er prix Horace Lamarche, \$3.

Taures de 1 an.—1er prix André Bertrand, \$2; 2e Amédée St-Jean, 1; 3e Horace Lamarche, 50c.

Taures de l'année.—1er prix Mastai Lamarche, 2; 2e André Bertrand, 1.

Races Jersey, Jersey-Canadienne et autres races pures (enregistrées)

Taureaux de 2 ans et plus.—1er prix Dosthè Villeda, \$4; 2e John Daly, 3.

Taureaux de 1 an.—1er prix Thomas Lane, \$2.

Vaches laitières de 4 ans et plus.—1er prix Eug. Damase Forest \$5; Taures de 3 ans.—1er prix Eug. Damase Forest, \$4.

Taures de 2 ans.—1er prix Eug. Damase Forest, 3.

Races croisées ou autres non enregistrées.

Vaches laitières de 4 ans et plus.—1er prix Horace Lamarche, \$5; 2e J. Bte. Giroux, 4; 3e J. J. Grady, 3; 4e Peter Skelly, 2; 5e Ulric Lamarche, 1; 6e William Lane, 50c.

Taures de 3 ans.—1er prix Horace Lamarche, \$4.

Taures de 2 ans.—1er prix Peter Skelly, \$3; 2e John Daly, 2.

Taures de 1 an.—1er prix Joseph Thibaudau, \$2; 2e Horace Lamarche, 1; 3e Mastai Lamarche, 50c.

ESPECE OVINE

Race Leicester pure

Béliers de 2 ans et plus.—1er prix Horace Lamarche, \$3; 2e Jos. Dugas & Cie., 2.

Béliers de 1 an.—1er prix Horace Lamarche, \$3.

Béliers de l'année.—1er prix Horace Lamarche, \$3; 2e Oscar Corbin, 2; 3e Jos. Dugas & Cie., 1.

Paires de brebis de 2 ans et plus.—1er prix Horace Lamarche, \$3; 2e Jos. Dugas & Cie., 1.

Paires de brebis de 1 an.—1er prix Horace Lamarche, \$3; 2e Jos. Dugas & Cie., 2.

Paires de brebis de l'année.—1er prix Jos Dugas & Cie., \$3.

Race Cotswold pure (enregistrée)

Béliers de 2 ans et plus.—1er prix Joseph Pichette, \$3; 2e Tous saint Perrault, 2.

Béliers de 1 an.—1er prix Joseph Pichette, \$3.

Béliers de l'année.—1er prix Joseph Pichette, \$3; 2e Ulric Lamarche, 2.

Paires de brebis de 2 ans et plus.—1er prix Joseph Pichette, \$3.

Paires de brebis de 1 an.—1er prix Joseph Pichette, \$3; 2e Tous saint Perrault, 2; 3e Ulric Lamarche, 1.

Paires de brebis de l'année.—1er prix Joseph Pichette, \$3; 2e Tous saint Perrault, 2; 3e Ulric Lamarche, 1.

Race Oxford pure (enregistrée)

Béliers de 2 ans et plus.—1er prix Napoléon Rivest, \$3; 2e Ludger Brisson, 2.

Paires de brebis de 2 ans et plus.—1er prix Napoléon Rivest, \$3.

Races croisées ou autres non enregistrées

Paires de brebis de 2 ans et plus.—1er prix Aimé Riopel, \$2; 2e Joseph Pichette, 1; 3e Ludger Brisson, 50c.

Paires de brebis de 1 an.—1er prix Ulric Lamarche, \$2; 2e Peter Skelly, 1.

Paires de brebis de l'année.—1er prix Joseph Pichette, \$2; 2e Ulric Lamarche, 1.

ESPECE PORCINE

Race Berkshire pure (enregistrée)

Verrats de 1 an et plus.—1er prix Aimé Riopel, \$3.

Verrats de l'année.—1er prix Horace Lamarche, \$3; 2e Mastai Lamarche, 2; 3e Aimé Riopel, 1.

Truies de 1 an et plus.—1er prix Japhet Grégoire, \$3; 2e Aimé Riopel, 2.

Truies de l'année.—1er prix Mastai Lamarche, \$3; 2e Horace Lamarche, 2; 3e Aimé Riopel, 1.

Races blanches et autres races pures (enregistrées)

Verrats de l'année.—1er prix Toussaint Perrault, \$3.

Truies de 1 an et plus.—1er prix Toussaint Perrault, \$3.

Truies de l'année.—1er prix Jos. Dugas & Cie., \$3; 2e Toussaint Perrault, 2.

Races croisées ou autres non enregistrées

Truies de 1 an et plus.—1er prix Ephrem Sylvestre, \$2.

Truies de l'année.—1er prix Thadée Bordeleau, \$2; 2e Ephrem Sylvestre, 1; 3e Magloire Granger, 50c.

GALLINACÉES

1 coq et 2 poules.—1er prix Jos. Dugas & Cie., \$1; 2e J. Bte. Giroux, 75c; 3e Magloire Granger, 50c.

Oies, 1 mâle et 2 femelles.—1er prix Horace Lamarche, \$1; 2e Aimé Riopel, 75c.

Dindes, 1 mâle et 2 femelles.—1er prix J. Bte. Giroux, \$1.

Pintades, 1 mâle et 2 femelles.—1er prix Sinay Bordeleau, \$1; 2e Thadée Bordeleau, 75c.

LAITERIE

Beurre de beurrerie.—1er prix Raymond Lessage, \$3; 2e J. Napoléon Marion, 2; 3e Marcel Ethier, 1; 4e Jos. Mariou, 50c.

Beurre domestique.—1er prix Albert Ethier, \$2; 2e Vve François Perrault, 1; 3e William Walsh, 50c.



Fromage de fabrique.—1er prix J. Napoléon Marion, \$3; 2e Clovis Blouin, 2; 3e Onésime Brault, 1.

SUCRERIE ET APICULTURE

Sucre d'érable.—1er prix Horace Lamarche, \$1.50; 2e J. H. Lesage, 1.

Siroc d'érable.—1er prix John Daly, \$1.50; 2e Dosthè Villeda, 1; 3e J. H. Lesage, 50c.

Miel en gâteau.—1er prix Léopold Bolduc, \$1.50; 2e Auguste Gareau, 1; 3e Médéric Perrault, 50c.

PRODUITS AGRICOLES DIVERS

Betteraves à vaches.—1er prix Ludger Forest, 1; 2e Camille Dugas, 75c; 3e Ovide Forest, 50c.

Carottes.—1er prix Eugène Constant, 1; 2e Eug. Damase Forest, 75c; 3e Dosthè Villeda, 50c.

Patates.—1er prix Euclide Bourgeois, \$1; 2e William Lane, 75c; 3e Amédée St-Jean, 50c.

Pommes.—1er prix Médéric Melançon, \$1; 2e Roch Grégoire, 75c; 3e Ovide Marion, 50c.

Oignons.—1er prix Albéric Charbonneau, 1; 2e Ludger Forest, 75c; 3e Toussaint Perrault, 50c.

Choux.—1er prix Médéric Melançon, \$1; 2e Dosthè Villeda, 75c; 3e Onésime Brault, 50c.

Tomates.—1er prix Dosthè Villeda, \$1; 2e Ovide Forest, 75c; 3e Toussaint Perrault, 50c.

Citrouilles.—1er prix Albéric Charbonneau \$1; 2e Toussaint Perrault, 75c; 3e Aimé Riopel, 50c.

Blé d'inde en épis.—1er prix Médéric Leblanc, \$1; 2e Médéric Melançon, 75c; 3e Ovide Forest, 50c.

Raisin.—1er prix Auguste Gareau, \$1; 2e Roch Grégoire, 75c; 3e Dosthè Villeda, 50c.

Tabac en feuille de la dernière récolte.—1er prix Narcisse Auger, 2; 2e Alphonse Dugas, 150; 3e Léopold Bolduc, 1; 4e Magloire Granger, 50c.

Articles de fabrication domestique

Etoffe du pays.—1er prix Narcisse Auger, \$2; 2e Honoré Ricard, 1.50; 3e Napoléon Pelletier, 1; 4e Joseph Lord, 50c.

Etoffe légère.—1er prix Vve François Perrault, \$2; 2e Zéphirin Lemire, \$1.50; 3e Narcisse Auger, 1; 4e Dosthè Villeda, 50c.

Flanelle pure laine.—1er prix Honoré Ricard, \$2; 2e Vve François Perrault, \$1.50; 3e Narcisse Auger, 1; 4e Vve Salomon Majeau, 50c.

Toile en fil de lin.—1er prix Narcisse Auger, \$2; 2e Honoré Ricard, 1.50; 3e Euclide Bourgeois, 1; 4e Vve François Perrault, 50c.

Couvertures en laine.—1er prix Albéric Charbonneau, \$2; 2e Urge Forest, 1.50; 3e Vve François Perrault, 1; 4e Joseph Lord, 50c.

Couvrepiés piqués.—1er prix Médéric Forest, \$2; 2e Albéric Charbonneau, 1.50; 3e Joseph Lord, 1; 4e J. E. Ecrement, 50c.

Couvrepiés de fantaisie.—1er prix Ildas Lanoue, \$2; 2e J. E. Ecrement, 1.50; 3e Adelmur Leblanc, 1; 4e Honoré Duquette, 50c.

Châles ou chappes en laine tissée.—1er prix Honoré Ricard, \$2; 2e Euclide Bourgeois, 1.50; 3e Dosthè Villeda, 1; 4e Narcisse Auger, 50c.

Gilets et châles en laine tricottée.—1er prix Adelmur Leblanc, \$2; 2e Albéric Charbonneau, 1.50; 3e Jean-Marie Daniel, 1; 4e Euclide Bourgeois, 50c.

Collection de tricots, 5 articles.—1er prix J. E. Ecrement, \$2; 2e Adelmur Leblanc, 1.50; 3e Jean-Marie Daniel, 1; 4e Honoré Ricard, 50c.

Collections d'ouvrages de fantaisie au moins 5 articles

1er prix Adelmur Leblanc, \$2; 2e J. E. Ecrement, 1.50; 3e Jean-Marie Daniel, 1.

POUR MES CONCIOTOYENS SEULEMENT

Pendant plusieurs années, j'ai souffert des conséquences des imprudences du jeune âge et de l'ignorance des lois de la nature. J'ai payé des centaines de dollars à des médecins, sans obtenir de résultats. Finalement, pendant un voyage en Europe, j'ai consulté un docteur parisien bien connu qui m'a ordonné des médicaments qui m'ont entièrement guéri. J'ai informé certains de mes amis de ma bonne fortune, et ceux qui souffraient du même genre d'affection ont essayé le remède et ont aussi été parfaitement guéris. Alors, j'ai fait absolument certains que n'importe qui pouvait se rétablir au moyen de ce remède merveilleux. Le vieux docteur m'a donné cette prescription, et sachant bien que beaucoup de personnes peuvent en obtenir les mêmes bénéfices, j'ai décidé de l'offrir à ceux de mes concitoyens qui peuvent avoir besoin de ce genre de traitement. Je n'ai rien à vendre, je ne demande pas d'argent et je ne publie ceci que simplement parce que je crois être utile à ceux qui souffrent. Si donc vous avez besoin de ce remède, écrivez-moi aujourd'hui, envoyez-moi un timbre-poste pour la réponse et je vous enverrai la prescription écrite en français.

CHARLES JOHNSON, No. 222 Holman St. Hammond, Ind.

Catalognes.—1er prix Amédée Payette, \$2; 2e Diéudonné Allard, 1.50; 3e Jean-Marie Daniel, 1; 4e Narcisse Auger, 50c.

Tapis de plancher de fantaisie.—1er prix Honoré Ricard, \$2; 2e Onésime Brault, 1.50; 3e Albéric Charbonneau, 1; 4e Ephrem Sylvestre, 50c.

Savon domestique.—1er prix Vve François Perrault, \$2; 2e Clovis Blouin, 1.50; 3e Joseph Lord, 1; 4e Dosthè Villeda, 50c.

Classe spéciale ouverte exclusivement pour les élèves des différents Couvents du comté, pour ouvrages de fantaisie, au moins 5 articles.—1er prix les Sœurs de Ste-Anne, St-Jacques, \$2; 2e les Sœurs de Ste-Croix, St-Liguori, 1.50; 3e les Sœurs de Ste-Anne, Rawdon, 1;

TROUPEAUX

1 Taureau et 4 femelles de race canadienne pure.—1er prix Jos. Dugas & Cie., \$8; 2e Amédée Dugas, \$6; 3e Aimé Dugas, 4.

1 Taureau et 4 femelles de race Ayrshire pure.—1er prix Horace Lamarche, \$8; 2e André Bertrand, 6; 3e Ulric Lamarche, 4.

1 Taureau de race pure et 4 femelles de race croisée.—1er prix J. Bte. Giroux, \$8; 2e Thomas Lane, \$6.

Prix spécial accordé par les juges à Magloire Granger, pour "peanuts" et "pop corn", produits sur sa ferme, 1.

Prix spécial donné par la succursale de la Banque d'Hochelega, établie en la ville de Joliette, pour le meilleur troupeau de race canadienne accordé à Jos. Dugas & Cie., \$5.

Mentions honorables pour châles en laine tricottée, en faveur de Paul Sourdif et Adelmur Leblanc. (Certifiée vraie.)

J. E. E. MARION, Sec. Trés. S.A.C.M. St-Jacques de l'Achigan, } 30 septembre 1901.

SERA VOTRE CONSOLATION

Le "VIN MORIN" Créso-phates vous guérissant de toue toue, rhume, bronchite, asthme, tuberculose, irritation de la gorge, extinction de la voix, etc. Cette préparation est célèbre pour toutes les maladies provenant des poumons ou de la gorge. Se vend partout. oct 10-31

Peignes Electriques Dr White

Peigne de toilette "IDEAL"

Nous avons grand plaisir à vous faire connaître les PEIGNES ELECTRIQUES du Dr WHITE. Ces peignes préviennent les maux de tête, la chute des cheveux, les pellicules, et les maladies du cuir chevelu. Néanmoins ils ne sont pas plus coûteux que les peignes ordinaires, ils sont parfaitement sûrs et forment l'article le plus merveilleux, et de la plus haute valeur qui ait jamais été offert au public; ils sont fabriqués d'aluminium pur, mais sont d'un fini plus doux et plus élastique que tout autre peigne d'aluminium sur le marché. La vente en est faite sous garantie signée par le Gérant de la Compagnie qui les fabrique pour le remboursement de la somme payée, à 30 jours de la date de la vente, s'ils ne donnent pas satisfaction; cette garantie est endossée par les inventeurs conjoints, le Dr W. W. WHITE et le Prop. THOS. A. EDISON, le fameux electricien, et ce sont les seuls peignes sur le marché qui soient brevetés. On ne peut pour ainsi dire les criser et ils ne peuvent plier, ces attributs leur donnent une valeur dix fois au-dessus de toute autre peigne que l'on pourrait se procurer; ils se nettoient seuls, et étant d'aluminium pur et solide ils ne changeront pas de couleur.

Ces peignes son en vente chez tous les principaux marchands où à l'agence du Dr WHITE, 13 rue St-Jean, Montréal. Essayez le et vous ne vous servirez jamais d'autres. 30 3ms

VOUS REPRENDREZ VOTRE EMPLOI

Que la maladie vous a fait abandonner, si vous faites usage de "BROMA". Toutes les maladies du sang et des nerfs combattues victorieusement par cette préparation supérieure. Se vend partout. oct 10-31

COLONNE DE ALEXANDRE RIVARD.

VOICI VENIR LE TEMPS FROID !

Nous avons pris nos précautions pour le rencontrer.

TOUTES nos belles étoffes pesantes et chaudes sont installées et attendent votre inspection.

NOUS avons certainement de quoi satisfaire les goûts les plus difficiles.

Nos belles collerettes sont arrivées.

Nos étoffes à costume sont arrivées et quel beau choix !

BEAU drap écossais pour collerettes à la dernière mode.

N'oubliez pas de venir bientôt pour vous choisir un beau manteau, un beau costume, une belle jupe de robe.

Nous faisons une spécialité des gris foncés nouveaux pour costume.

TOUJOURS UN SEUL PRIX.

ALEXANDRE RIVARD.

LE PLUS GRAND "JOB" QUI SE SOIT VU A JOLLETTE

Se trouve dans le moment chez A. TRUDEAU

Une grande maison de Montréal ayant décidé de discontinuer le commerce d'importation a vendu son set d'ornement de (Golf-Cape), longues collerettes carreautes dans les derniers goûts, son set de manteaux de toutes sortes, son set d'ornements pour robes et quantité d'autres marchandises pour un montant d'environ \$1500.00, à un prix d'à peu près la moitié de la valeur. Et il faut les vendre d'ici à un mois vu que je n'ai pas de place pour tout ce stock.

Ainsi il est entendu que d'ici à un mois tous les manteaux, collerettes, ornements et quantité d'autres marchandises vous seront vendues de 25 à 50 par cent meilleur marché que le prix courant. A vous tous d'en profiter.

C'EST LE PLUS GRAND "JOB" QUI S'EST JAMAIS VU A JOLLETTE AVANT AUJOURD'HUI.

Aussi il ne faut pas perdre de vue que pour les pelletteries, le meilleur choix, et les plus bas prix c'est encore chez A. TRUDEAU.

Les capots et cloques à partir des petits numéros aux plus grands, nous avons encore le plus grand assortiment.

Quand aux étoffes à costumes, tel que "camels hair" il faut les voir pour le croire.

Les tweeds, les serges, les beavers, les chevots, vous êtes embarrassés du choix.

Quand aux cotonnades et flanellettes nous avons des prix qui font plaisir.

Les corps et caleçons vu que nous en vendons beaucoup, nous les achetons directement du moulin, ce qui veut dire que les prix sont bas.

Toujours un seul prix chez A. TRUDEAU.

INVENTIONS NOUVELLES

Dans l'intérêt de ceux de nos lecteurs qui s'intéressent aux inventions, nous publions une liste de brevets récemment accordés par le gouvernement Canadien, et obtenus par l'entremise de MM. Marion & Marion, Solliciteurs de Brevets, Montréal et Washington, D. C.

72,609.—Benj. Strome, Goum-mock, Ont.—Appareil pour niveler les routes.

72,687.—Robt. S. McKensie, Portagella Prairie, Man.—Garde-robe.

72,703.—Wm. J. Wyatt, Cottan, Ont.—Perfectionnements dans la disposition des mangeoires pour bestiaux.

72,721.—P. J. M. Waslyng, Savane, Algoma, Ont. Outil pour soulever et ajuster les rails de chemin de fer.

72,818.—Colin Kennedy, Moose Creek, Ont.—Barrière à suspensions.

72,767.—Edmond Parent, Montréal, P. Q.—Outil perfectionné pour fixer les semelles aux chaussures.

72,872.—Joseph Zotique La Joie Terrebonne, P. Q.—Brouvage.

73,018.—Wm. J. Class, Hartland, N. B.—Améliorations aux harnais.

L'ETOILE DU NORD

Imprimé et publié par ALBERT GUYVAZ... Un an, payé d'avance... 75 cts

L'ETOILE DU NORD, JOLLETTE, JEUDI, 10 OCT. 1901.

A propos de notre Eglise.

Nous publions ci-dessous le texte de la requête qui a été soumise à l'assemblée des francs-tenanciers de la paroisse de St-Charles Borromée de Joliette, en la salle du marché, le 1er octobre courant.

A SA GRANDEUR MONSIEUR PAUL BRUCHESI, ARCHEVÊQUE DE MONTREAL.

L'humble requête des Soussignés, francs tenanciers catholiques romains de la paroisse de St-Charles Borromée de Joliette

EXPOSE RESPECTUEUSEMENT

Que dans le cours de l'année 1873, Sa Grandeur Mgr Edouard-Charles Fabre, et un certain nombre de habitants francs tenanciers catholiques romains de la paroisse de St-Charles Borromée de Joliette s'adressèrent à la Législature de cette Province pour solliciter la concession d'un acte intitulé: "Acte pour faciliter la construction d'une Eglise et d'une sacristie dans la paroisse de St-Charles Borromée de Joliette, dans le diocèse de Montréal."

Cet acte fut sanctionné le 30 mars 1883, et incorporé dans le Statut 46 Vict.: Chapitre 43.

Cet acte autorisait la nomination de syndics par l'Evêque ou l'Administrateur du Diocèse, de limiter leurs pouvoirs aux fins de construire une Eglise et une sacristie en cette paroisse, et pour voyager au remplacement de ces syndics, par un Conseil d'Administration après le parachèvement de l'Eglise.

Il était également édicté, au cours de l'acte précité, qu'il serait prélevé sur les propriétés foncières appartenant aux francs tenanciers catholiques romains de la paroisse de St-Charles Borromée, une somme de \$33,000.00 pour la construction d'une Eglise paroissiale et d'une sacristie.

Plus tard, savoir: dans le cours de l'année 1889, le Révérend L. A. D. Maréchal, Administrateur du Diocèse de Montréal, les syndics de la paroisse de St-Charles Borromée de Joliette, et un grand nombre d'habitants, francs tenanciers catholiques romains de la dite paroisse s'adressèrent de nouveau à la Législature pour demander l'autorisation de prélever une somme additionnelle de \$18,000.00, et de contracter des emprunts jusqu'à concurrence de \$23,000.00, aux fins de parachever, décorer et meubler les dites Eglise et sacristie.

Cet acte sanctionné par la Législature de cette Province, le 21 mars 1889, et intitulé: "Loi pourvoyant plus efficacement à la construction, à l'ameublement et à la décoration de l'Eglise et sacristie de la paroisse de St-Charles Borromée de Joliette, dans le diocèse de Montréal," est incorporé dans notre Statut Provincial, 52 Vict., au Chapitre 105.

Ces deux actes consacraient une innovation considérable dans la gestion des affaires temporelles du culte pour cette paroisse, en ce sens que l'on n'avait pas recours, comme dans la très grande majorité des paroisses de ce pays, à la loi générale pour la construction des Eglises et sacristies; on était au contraire placé, hors la loi commune et générale intitulée: "Acte concernant l'érection et la division des paroisses, la construction et réparation des églises, presbytères, cimetières et des assemblées de fabrique," pour être régi par les dispositions tout à fait spéciales, que l'on retrouve au cours des deux actes 46 Vict., Chapitre 42, et 52 Vict., Chapitre 105.

La population catholique romaine de cette paroisse ceda cependant volontiers aux sollicitations faites alors par l'autorité religieuse, et acquiesça, tout spontanément, à ces deux actes, confiant que leur application ne manquerait pas de produire d'heureux résultats dans l'administration des biens temporels de l'Eglise en cette paroisse.

Malheureusement, l'espoir et les prévisions des citoyens ont été entièrement déçus par l'application des lois spéciales sous lesquelles ils se sont placés, de con-

cert avec les autorités religieuses de ce diocèse; Les diverses sommes dont le prélèvement était autorisé par la Législature de cette Province, sur les propriétés foncières des catholiques romains de cette paroisse, formant un total de \$51,000.00, ont été prélevées; La Corporation des Syndics, et le Conseil d'Administration qui lui a succédé, se sont prévalus des pouvoirs d'emprunts, jusqu'à concurrence de \$25,000.00, qui leur étaient conférés par la Législature, attendu que nous sommes informés que la dette actuelle du Conseil d'Administration excède la somme de \$40,000.00; ce qui démontre, que des chefs qui viennent d'être mentionnés seulement, il a été dépensé une somme de \$91,000.00, pour la construction de notre Eglise et sacristie;

Qu'il convient d'ajouter à ce montant la valeur des matériaux provenant de l'ancienne Eglise paroissiale, dont la nue propriété appartenait aux francs tenanciers, catholiques romains de cette paroisse, en vertu de l'acte de donation de l'honorable Barthélemy Joliette, à la Corporation Episcopale Catholique romaine de Montréal, passé devant Maître J. O. Leblanc, N. P. le 4 février 1859;

Il est également opportun de faire entrer en ligne de compte les souscriptions volontaires recueillies de diverses sources pour la construction des dites Eglise et sacristie, et nous croyons rester dans les limites du vrai en affirmant, pour les raisons qui viennent d'être mentionnées, qu'il a été investi la somme d'environ \$100,000.00 dans la construction des dites Eglise et sacristie;

Malgré une dépense aussi considérable, et amplement suffisante pour nous permettre d'élever un temple, sinon majestueux, du moins convenable et répondant en tous points aux desirs, aux besoins et à la piété des fidèles de notre population, nous sommes dans la triste nécessité de constater qu'une partie notable de ce montant a été dépensée sans profit pour les habitants de la paroisse, et ce, pour diverses raisons, entr'autres, les suivantes, savoir:

1o.—Peu après le parachèvement de l'Eglise, une partie importante du temple qui venait d'être ainsi érigé, devint en péril pour des causes imputables à la nature du sol, et on fut obligé de démolir et reconstruire une section de la façade de l'Eglise; et ce, sans pouvoir nous prévaloir—du moins pour une large part—de la protection que la loi accorde en semblable cas, en rendant l'architecte et l'entrepreneur solidairement responsables des dommages survenant à l'édifice qui périclita en tout ou en partie par le vice de construction ou par la nature du sol;

2o.—Depuis longtemps, les murs latéraux de la dite Eglise s'enfoncent graduellement dans le sol, d'où il résulte un "travail" fort compromettant de toute cette partie de la construction;

3o.—Ce même "travail" de la construction est apparent aux deux transepts de l'Eglise;

4o.—Les peintures, fresques et décorations à l'intérieur de l'édifice ne peuvent résister à l'effondrement partiel des murs et des transepts et depuis longtemps, se désagrègent et tombent dans le chœur ou la nef de l'Eglise;

5o.—Le 16 du mois de septembre dernier, le clocher de notre Eglise a été complètement renversé, causant dans sa chute des dégâts considérables qui ne pourront être réparés qu'en ajoutant aux sommes déjà dépensées, telles que mentionnées plus haut, un montant qu'il est difficile de préciser, mais que nous présumons avoir raison de voir être considérable;

6o.—Les informations obtenues par les francs tenanciers sont à l'effet que cette chute totale de notre clocher est due au vice de construction de cette partie de l'édifice;

7o.—Les Soussignés ont raison de croire que ces divers accidents sont de ceux qui auraient pu être prévenus, ou contre lesquels la paroisse pourrait être mieux garantie qu'elle ne l'est;

8o.—Il est également bon de faire remarquer que les francs tenanciers de cette paroisse ont appris que le budget du Conseil d'Administration, depuis quelques années, a peine à s'équilibrer au chapitre des recettes et dépenses dites ordinaires; et nous croyons même qu'il y a eu déficit annuel, dans le cours des derniers exercices;

9o.—La population catholique de cette paroisse déjà éprouvée à plusieurs reprises dans la construction de son temple religieux, a de justes raisons de craindre que la nature du sol à l'endroit de la construction de l'Eglise, ne peut justifier de continuer à investir des capitaux additionnels pour la réparation de ce qui reste de cet édifice.

Pour toutes les raisons ci-dessus, les Soussignés sont véritablement alarmés de la position pénible où ils se trouvent placés, et prient Votre Grandeur d'aviser avec eux au meilleur mode à employer pour faire disparaître les appréhensions et les craintes de la population catholique de cette paroisse;

Les deux Actes Provinciaux déjà cités dans cette humble supplique, ayant eu leur complète exécution par la construction de nos Eglise et sacristie, leur parachèvement et leur prise de possession par l'autorité diocésaine, n'ont pas, nous semble-t-il, aujourd'hui, la même raison d'exister; et un changement, à l'heure actuelle dans le mode de gouverner les affaires temporelles de la paroisse, au point de vue du culte, pourrait s'effectuer, sans heurter aucun intérêt.

A ces causes, vos Requétrants, réunis en assemblée, saisissant cette occasion pour affirmer hautement leur respect et leur soumission envers Votre Grandeur osent solliciter de Vous, la faveur d'être régis à l'avenir par la loi générale des Fabriques, de façon à leur permettre de gérer les affaires temporelles de leur Eglise, en vertu des lois en vigueur dans la très grande majorité des paroisses catholiques de notre pays.

Joliette, 1er octobre 1901.

Les courses à Joliette

Nous avons eu lundi et mardi derniers, 7 et 8 octobre courant, les plus belles courses que nous puissions désirer. Le comité du "Parc Joliette" avait tout organisé de manière à donner pleine satisfaction, et de fait les membres du club doivent être fiers du résultat de leurs efforts. Ils ont su donner une nouvelle et puissante attraction à ce genre de "sport" et d'amusement. L'affluence quoique considérable aurait été bien augmentée si l'on eût prévu le vil intérêt qu'il y avait cette année dans les courses.

Les chevaux les plus renommés de toutes les parties de la province étaient sur les lieux, et pendant deux jours l'anxiété a été des plus grandes concernant les vainqueurs. La lutte a été vive, la victoire chaudement disputée de part et d'autre.

La température était superbe, le terrain des courses était en bon état. Parmi les spectateurs nous avons remarqué les élèves du collège, ceux de l'Académie de St-Viaire, plusieurs professeurs et Révérends Messieurs qui les accompagnaient.

Il est certain que l'année prochaine, les exercices étant préparés avec le même soin, l'affluence sera doublée, triplée, tout le monde redira ce qui en a été cette année, combien on a été satisfait, intéressé, et ce sera certainement une des meilleures invitations. Nous offrons ici nos félicitations aux organisateurs qui ont si bien réussi à intéresser le public.

Rapport d'une excursion dans la vallée de Mantawa

Partis le 26 septembre au matin, nous sommes revenus le 4 octobre après neuf jours de marche et d'études agricoles. Le but principal du voyage n'était pas une récréation, c'était, en surplus de l'exploration des terres, un travail de comparaison à faire avec les premières années de la colonie, lorsque M. Brassard et moi, nous sommes pour la première fois montés dans ces grandes et imposantes solitudes de notre nord provincial.

Quel changement depuis ce temps-là! Alors tout était silence et tristesse dans ces immenses profondeurs, aujourd'hui tout est animation et vie dans une partie d'icelles au moins. Des paroisses pleines d'avenir s'y sont développées avec succès. Erigées en municipalités, elles ont leurs maires, leurs conseils respectifs, elles ont leurs écoles; l'érection canonique avait précédé de longtemps ces créations, leurs curés y sont résidents depuis le commencement. On y vit avec contentement et satisfaction, en attendant de nouveaux colons qui agrandiront aux alentours le cercle des régions cultivées.

Et ces nouveaux colons, ces futurs concitoyens, on les y invite par des procédés généraux, honorables. Ainsi, par exemple, lorsque nous sommes passés à St-Zénon, nous n'avons pas été peu surpris de voir là une grande partie de la population accourue pour nous rencontrer. Ces braves gens voulaient se montrer reconnaissants des efforts que nous faisons pour faire connaître les cantons qu'ils habitent. De larges banderoles flottaient au vent en signe de reconnaissance, d'autres comme chez M. Desmarais, marchand, portaient en inscription une "Bienvenue à nos distingués visiteurs". Ce monsieur avait même préparé à lui seul une table pour au moins vingt personnes.

Une belle adresse de circonstance a été lue par le maire de la paroisse, M. Thomas Lefebvre, à laquelle répondirent avec éloquence et dignité, entr'autres, M. le député J. E. Archambault, M. l'inspecteur d'écoles A. Fontaine, le reporter de "La Presse", M. E. Ladouceur, le Révérend M. Bruyère, curé de Ste-Emmélie, ainsi que nous-même qui nous trouvions dans une colonie que nous avons fondée, et par conséquent dans un milieu bien consolant. On nous demandait à tous de nous intéresser au progrès de la colonisation dans la Mantawaisie, et certes il y avait tout ce qu'il fallait pour en arriver à une décision favorable et conforme à la pétition,—beau territoire, bonne terre, grand succès et population digne de sympathie. Nous avons cru que c'était chose réglée.

De St-Zénon, nous procédons dans la direction nord-ouest. Nous avions franchi la plus haute partie de la chaîne de montagnes, et nous descendons dans la vallée de la rivière Mantawa. Une température superbe nous favorise, plusieurs voitures nous accompagnent, nous recrutons des intéressés sur tout le parcours du chemin. Enfin vers 4 heures nous arrivons à St-Michel des Saints, devant l'Eglise, où comme dans la localité précédente une grande foule de citoyens étaient réunis. Une magnifique adresse est présentée par le Révérend M. Carrière, curé de la paroisse, et à laquelle répondent les mêmes personnages ci-dessus nommés à St-Zénon. M. le député Archambault, très heureux dans ses observations, sut intéresser vivement son auditoire sur la question de la colonisation et sur celle des chemins de fer, promettant son appui le plus énergique à toute demande qu'il serait de son ressort de favoriser, dans la position qu'il occupe. Il crut devoir assurer ses électeurs que son honorable collègue, M. Chénévort, se ferait également le protecteur des colons dans les justes et légitimes réclamations qu'ils pourraient faire valoir au profit de leur noble entreprise agricole.

28 Septembre.—Nous avons passé la nuit du 27 au 28 sur le mont Roberval, dans la demeure hospitalière et charmante de M. Alex. Ménard, l'heureux propriétaire du manoir de la Mantawa. De là nous nous avons repris nos mouvements d'excursion, et nous nous sommes dirigés vers le nord-est, voulant montrer à tous ceux qui nous accompagnaient les grands défrichements du Lac des Pins, les grandes terres de la rivière du Milieu, de la rivière du Poste et de l'île de France. La journée entière se passa dans cette utile exploration des terrains de l'est; ceux de l'ouest furent visités les jours suivants.

Quatre jours d'allées et venues dans toutes les directions, depuis le mont Roberval jusqu'à l'île de France, et de la rivière des Aulnais au Lac des Pins, au grand portage, en voitures, à pied, en canot d'écorce, nous ont permis de voir une partie considérable de la Mantawaisie—ses rivières, ses puits d'eau, ses bois, son sol.—Nous avons pu constater quelque chose des richesses de ce pays, en particulier la belle qualité de ses terres. Le soir du 30 septembre, par exemple, nous avions dressé notre tente sur une langue de terre d'une superficie d'au moins 300 arpents, plane et couverte de beau bois. Nous y avons fait des excavations de 6, 8 et 12 pouces, sans trouver autre chose qu'une terre grise, fine et douce au toucher, de première qualité. Dans notre navigation du 1er octobre nous nous sommes arrêtés à différentes reprises sur les bords de cette belle rivière Mantawa, et nos recherches ont été couronnées du même résultat, c'est-à-dire—plaines à perte de vue, terrains de choix, pas de roches, beau bois.

Que peut-on désirer de mieux? Et ce n'est plus sur une mesquine distance de quelques lieues que l'on trouve ces avantages, mais au Lac Bourget et au-delà, au Lac St-Paul et jusqu'au plateau des sources, à quarante milles plus haut, c'est toujours la même chose. En profondeur au nord, et du côté sud, même horizon, lequel n'est pas même accidenté du plus léger monticule.

Que de belles terres sont là en disponibilité! non plus encore une fois une ou deux, ni dix, ni vingt, ni une centaine, mais tout le long de la rivière jusqu'à sa source dans le 74ème degré de longitude ouest, c'est-à-dire jusqu'au point de jonction des grandes vallées de la rivière du Lièvre, de la Rouge et de la Mantawa, lesquelles s'ajoutent l'une à l'autre, présentent le plus vaste théâtre à la colonisation. Les établissements qui se feront dans ces fertiles vallées pourront se succéder sans qu'un pouce de terrain soit perdu.

Ah, que n'avons nous cent voix, mille voix, à notre disposition pour proclamer partout, pour faire parvenir aux oreilles de nos cultivateurs, à celles de nos capitalistes, ou de toute compagnie à fonds commercial et industriel, les avantages qu'il y a aujourd'hui même à s'emparer de ces vastes domaines, et à les exploiter, chacun dans sa ligne d'affaires. C'est bien un sujet qui mériterait d'être traité à part,—la colonisation de la Mantawaisie mieux encouragée par nos fils de cultivateurs, nos gouvernants, nos capitalistes, nos compagnies de chemin de fer.

Et c'est encore avec un bien fondé de connaissances que nous l'attestons, c'est le temps pour celles-ci tout spécialement de profiter d'une occasion favorable de se créer des sources d'alimentation qui peuvent être absorbées d'un jour à l'autre par des étrangers. Si la Cie canadienne du Grand Nord n'entre autres veut y prêter attention, il y a toute possibilité et toute chance pour elle de se préparer un champ de commerce rémunérateur, et qui lui vaudra de fortes sympathies nationales. Son chemin de fer une fois rendu à Ste-Emmélie de l'Énergie par une voie ou par une autre, soit par St-Félix de Valois et St-Jean de Matha, soit par Ste-Mélanie et Ste-Beatrix, ouvre immédiatement de nouvelles portes au commerce, à l'industrie, à l'agriculture dans

cinquante ou six paroisses avoisinantes, et du coup abrège de trente milles le trajet dans la Mantawaisie; c'est dire en un seul mot combien il sera utile, apprécié, encouragé.

Un chemin de fer dans cette direction! mais c'est une des plus nobles entreprises que l'on puisse imaginer, et que chacun, avec sa part d'influence, doit s'efforcer de patroniser. L'exécution de ce projet versera des flots de population sur ces terres qui sans cela resteraient peut-être encore longtemps inhabitées. Combien de fois n'avons nous pas entendu dire: "Ah s'il y avait un chemin de fer dans les montagnes, j'irais certainement m'établir dans la Mantawaisie." Oui, assurément des essaims de colons, favorisés de communications faciles par voie ferrée, s'enlèveront avec empressement et se groupant sur les divers points colonisables de la vallée de Mantawa, auront bientôt fait un beau pays de cet immense territoire, un pays plein d'avenir qui compensera dans un court délai les déboursés qu'on aura pu faire pour y donner accès.

Outre le trafic relatif aux besoins ordinaires de la vie, quelle

CONCOURS DES RACES LAITIÈRES A BUFFALO

DU 1er MAI AU 30 OCTOBRE

CHACQUE RACE EST REPRÉSENTÉE PAR CINQ VACHES

Rapport pour la semaine finissant le 20 août.

Table with 4 columns: Rang, Coût de la nourriture, Profits nets, Pourcentage des profits. Rows include 1ere Guernesey, 2e Jersey, 3e CANADIENNE, etc.

Semaine finissant le 27 août.

Table with 4 columns: Rang, Coût de la nourriture, Profits nets, Pourcentage des profits. Rows include 1ere Guernesey, 2e Jersey, 3e Polled Jersey, etc.

Semaine finissant le 3 septembre.

Table with 4 columns: Rang, Coût de la nourriture, Profits nets, Pourcentage des profits. Rows include 1ere Guernesey, 2e CANADIENNE, 3e Jersey, etc.

Semaine finissant le 10 septembre.

Table with 4 columns: Rang, Coût de la nourriture, Profits nets, Pourcentage des profits. Rows include 1ere CANADIENNE, 2e Guernesey, 3e Polled Jersey, etc.

J. A. COUTURE, Représentant des éleveurs de bétail canadien dans "l'Advisory Board" du concours.

Remarques

Dans la semaine du 27 août la vache canadienne est tombée au 7e rang. Cela est dû à ce qu'une des vaches a été malade durant une partie de la semaine. Elle a été malade probablement parce que la ration a été trop augmentée. En effet pour cette semaine-là le coût de la nourriture s'est élevé à \$5.51 tandis qu'il n'aurait pas dû dépasser \$3.65, coût qui me paraît être le maximum de ce que les vaches canadiennes peuvent consommer avec avantage et qui n'a pas été dépassé depuis dix semaines—excepté durant celle du 27 août.

Les races Ayrshire et Canadienne étant celles qui intéressent plus particulièrement les cultivateurs de la province de Québec, je crois qu'on lira avec plaisir le rang qu'occupe chacune de ces races depuis la date où les rapports officiels nous ont été fournis, c'est-à-dire depuis le 11 juin, soit quatorze semaines.

Durant cet espace de temps, l'Ayrshire a été une fois première, deux fois deuxième, deux fois quatrième, quatre fois cinquième, deux fois sixième, une fois septième, deux fois huitième.

La Canadienne a été deux fois première, quatre fois deuxième, une fois troisième, deux fois cinquième, deux fois sixième, deux fois septième, une fois huitième.

Durant ces 14 semaines le premier rang a été occupé comme suit: 1ère semaine: Ayrshire;—2e semaine: Guernesey;—3e semaine: Polled Jersey;—4e semaine: Polled Jersey;—5e semaine: Polled Jersey;—6e semaine: Polled Jersey;—7e semaine: Polled Jersey;—8e semaine: Canadienne;—9e semaine: Jersey;—10e semaine: Jersey;—11e semaine: Guernesey;—12e semaine: Guernesey;—13e semaine: Guernesey;—14e semaine: Canadienne.

Les choses se passent à ce concours comme je l'avais prévu: au début la vache canadienne occupe un rang inférieur (6e à 8e) mais une fois acclimatée et habituée à cette nourriture toute nouvelle pour elle, elle prend son assiette et s'en va occuper les premières places (3ème, 2ème et 1ère) places que les autres races auront d'autant plus de difficulté à lui enlever que le temps du concours se prolongera.

Une dernière remarque: Les cinq vaches canadiennes sont arrivées à Buffalo maigres; les vaches des autres races étaient très grasses. Actuellement les Canadiennes sont très grasses et les autres le sont moins—quelques-unes d'entre elles sont très maigres.

J. A. COUTURE.

CONCOURS DES RACES LAITIÈRES A BUFFALO

DU 1er MAI AU 30 OCTOBRE

CHACQUE RACE EST REPRÉSENTÉE PAR CINQ VACHES

Rapport pour la semaine finissant le 20 août.

Table with 4 columns: Rang, Coût de la nourriture, Profits nets, Pourcentage des profits. Rows include 1ere Guernesey, 2e Jersey, 3e CANADIENNE, etc.

Semaine finissant le 27 août.

Table with 4 columns: Rang, Coût de la nourriture, Profits nets, Pourcentage des profits. Rows include 1ere Guernesey, 2e Jersey, 3e Polled Jersey, etc.

Semaine finissant le 3 septembre.

Table with 4 columns: Rang, Coût de la nourriture, Profits nets, Pourcentage des profits. Rows include 1ere Guernesey, 2e CANADIENNE, 3e Jersey, etc.

Semaine finissant le 10 septembre.

Table with 4 columns: Rang, Coût de la nourriture, Profits nets, Pourcentage des profits. Rows include 1ere CANADIENNE, 2e Guernesey, 3e Polled Jersey, etc.

J. A. COUTURE, Représentant des éleveurs de bétail canadien dans "l'Advisory Board" du concours.

Remarques

Dans la semaine du 27 août la vache canadienne est tombée au 7e rang. Cela est dû à ce qu'une des vaches a été malade durant une partie de la semaine. Elle a été malade probablement parce que la ration a été trop augmentée. En effet pour cette semaine-là le coût de la nourriture s'est élevé à \$5.51 tandis qu'il n'aurait pas dû dépasser \$3.65, coût qui me paraît être le maximum de ce que les vaches canadiennes peuvent consommer avec avantage et qui n'a pas été dépassé depuis dix semaines—excepté durant celle du 27 août.

Les races Ayrshire et Canadienne étant celles qui intéressent plus particulièrement les cultivateurs de la province de Québec, je crois qu'on lira avec plaisir le rang qu'occupe chacune de ces races depuis la date où les rapports officiels nous ont été fournis, c'est-à-dire depuis le 11 juin, soit quatorze semaines.

Durant cet espace de temps, l'Ayrshire a été une fois première, deux fois deuxième, deux fois quatrième, quatre fois cinquième, deux fois sixième, une fois septième, deux fois huitième.

La Canadienne a été deux fois première, quatre fois deuxième, une fois troisième, deux fois cinquième, deux fois sixième, deux fois septième, une fois huitième.

Durant ces 14 semaines le premier rang a été occupé comme suit: 1ère semaine: Ayrshire;—2e semaine: Guernesey;—3e semaine: Polled Jersey;—4e semaine: Polled Jersey;—5e semaine: Polled Jersey;—6e semaine: Polled Jersey;—7e semaine: Polled Jersey;—8e semaine: Canadienne;—9e semaine: Jersey;—10e semaine: Jersey;—11e semaine: Guernesey;—12e semaine: Guernesey;—13e semaine: Guernesey;—14e semaine: Canadienne.

Les choses se passent à ce concours comme je l'avais prévu: au début la vache canadienne occupe un rang inférieur (6e à 8e) mais une fois acclimatée et habituée à cette nourriture toute nouvelle pour elle, elle prend son assiette et s'en va occuper les premières places (3ème, 2ème et 1ère) places que les autres races auront d'autant plus de difficulté à lui enlever que le temps du concours se prolongera.

Une dernière remarque: Les cinq vaches canadiennes sont arrivées à Buffalo maigres; les vaches des autres races étaient très grasses. Actuellement les Canadiennes sont très grasses et les autres le sont moins—quelques-unes d'entre elles sont très maigres.

J. A. COUTURE.

avec un ingénieur compétent, désintéressé, qui a pris les grandes notes de nécessité et qui nous a assuré que la construction d'une voie ferrée à travers cette partie des Laurentides qui va toucher à St-Zénon et à St-Michel des Saints sur la Mantawa, était un ouvrage relativement facile comparé à ce que l'on a fait déjà dans d'autres régions montagneuses.

D'après ce que nous connaissons, d'après les témoignages qui nous en arrivent, d'après les efforts que nous entendons faire en union avec les hommes d'influence qui sont disposés à pousser l'entreprise, l'idée nous reste bien gravée dans l'esprit que nous aurons bientôt une voie ferrée dans cette direction, que nous entendons sous peu le cri strident d'une locomotive soulever les échos de ces grandes solitudes, que nous verrons enfin une machine à vapeur traîner de longs chars de freight et de passagers à travers les Laurentides, et se promener triomphalement dans la Mantawaisie.

Celui, ou ceux, ou toute société, toute compagnie, qui contribuera à l'accomplissement de ce grand ouvrage, méritent une page d'honneur dans les annales de notre histoire, car ils auront travaillé d'une manière fructueuse à l'agrandissement de la patrie.

Nous continuerons la semaine prochaine le rapport de l'excursion.

TH. S. PROVOST, Ptre. Joliette.

St-Jacques de l'achigan

Nous avons appris avec peine la semaine dernière, la maladie de M. le docteur Beaudry, Gouverneur dans le Bureau du Collège des médecins et chirurgiens de la Province de Québec. Aujourd'hui, ses nombreux amis seront heureux de savoir avec nous, qu'il est complètement remis de la congestion cérébrale dont il fut frappé vendredi.

Le Dr J. H. Aumont, de St-Esprit qui a été appelé par dépêche auprès de M. J. O. Beaudry, déclare que le docteur peut maintenant servir comme par le passé, sa nombreuse clientèle, sans aucun danger de rechute.

ST-ESPRIT

Le Révérend Père H. Legault, O. M. I., neveu de notre curé, autrefois supérieur et curé des Pères Oblats de Montréal, est venu la semaine dernière prêcher une retraite à nos jeunes gens.

M. le docteur J. H. Aumont, a été nommé "Assesseur" aux examens de médecine de l'Université Laval à Montréal.

Sa nomination date de l'assemblée des Gouverneurs à Québec, le 25 septembre, et sera 3 ans en fonction.

Il est le plus jeune des "Assesseurs", n'ayant encore que 29 ans. C'est un grand honneur pour lui, et il le doit au Dr J. O. Beaudry qui a travaillé énergiquement dans l'intérêt des médecins de campagne.

M. George Brisson et sa famille doit partir ces jours-ci pour l'état de Washington. Tous les ans il part quelques familles de cultivateurs de St-Esprit pour aller s'établir aux Etats-Unis.

Esperons que l'honorable ministre de la colonisation, M. Gouin, dont l'activité est connue et appréciée, saura engager notre Gouvernement, instruit par le résultat du dernier recensement, à venir en aide à nos colons, pour conserver dans notre province nos cultivateurs.

STE-MÉLANIE

Le 16 septembre 1901, en la paroisse de Ste-Mélanie de l'Ailleboub, M. Joseph Laporte, fabricant de beurre, de la paroisse de St-Ambroise de Kildare, conduisait à l'autel Delle Mélanie Hétu. M. Désiré Hétu agissait comme témoin de la mariée et M. Clément Laporte agissait comme témoin du marié.

Le 1er octobre, a eu lieu en la paroisse de Ste-Mélanie de l'Ailleboub, le mariage de M. Hyacinthe Guilbault fils, cultivateur, de Ste-Eliabeth, avec Delle Parmélie Hétu. Les témoins étaient pour la mariée, son père M. Désiré Hétu, cultivateur de Ste-Mélanie, et pour le marié son frère, Joseph Ozias Guilbault, Régistrateur, du comté de Joliette.

Le 1er octobre, M. Oscar Hétu, cultivateur de Ste-Mélanie, et fils de M. Désiré Hétu, cultivateur, du même lieu, conduisait à l'autel Delle Isabelle Amyot, fille de M. Félix Amyot, cultivateur, de St-Ambroise de Kildare.

La bénédiction nuptiale des trois mariages ci-dessus a été donnée par le Révérend M. Louis Bonin, curé de la dite paroisse de Ste-Mélanie.

SOREL

Madame Auguste Gourde et M. Augustin Lacombe tous deux de Lavaltrie, étaient de passage en cette ville, en visite chez leur sœur Madame Alexis Hétu malade depuis quelques mois, mais qui donne pour l'avenir l'espoir d'un prompt rétablissement.

M. Paul Ls. Perret

No. 45 rue Dewey, Torrington, CONN. 8 boîtes de PILULES MORO m'ont guéri de tous mes maux et douleurs, dit M. Perret.

Je ne suis plus le même homme. De fatigué et cassé que j'étais, je suis devenu alerte et fort comme un jeune homme de 20 ans.

Un lourd manteau a été enlevé de sur moi comme par enchantement par l'effet bienfaisant de ces merveilleuses Pilules.

Les PILULES MORO sont le remède par excellence à prendre pour donner de la force aux hommes faibles.

Les PILULES MORO prises à la dose de deux, après chaque repas, donneront appétit, aideront à la digestion et ramèneront la force et la vitalité dans les organes de hommes affaiblis et vieux avant le temps.

Un homme qui commence à avoir une mauvaise digestion, à se sentir affaibli, à souffrir de maux de tête et de reins, de douleurs de rhumatisme, doit réfléchir sur l'état de sa santé et prendre en temps le remède qui peut l'aider. La négligence dans ce cas a fait beaucoup d'hommes malades et infirmes.



M. PAUL LOUIS PERRET.

Les PILULES MORO feront pour tous les hommes malades, ce qu'elles ont fait pour M. Perret, car elles sont spécialement pour les hommes et guérissent toujours toutes les maladies des hommes quand elles sont prises avec soin et patience. Elles guériront la dyspepsie, l'indigestion, les maux de tête et de rognons, les affections de la vessie, les douleurs de rhumatisme, les scrofules, et enfin, toutes les maladies qui sont si fréquentes chez les hommes et qui sont engendrées par l'impureté du sang et la fatigue.

Lisez cette lettre reçue de Monsieur Perret par la Compagnie Médicale Moro:

"Chers Docteurs: "Il y a trois semaines que j'ai fini de prendre les boîtes de Pilules que vous m'avez envoyées. Toutes les douleurs, tous les maux que je ressentais sont complètement disparus, et je ne suis plus le même homme. De cassé et fatigué que j'étais auparavant, je suis devenu comme un jeune homme de vingt ans. Il me semble qu'avant j'étais chargé d'un lourd manteau qui a été enlevé de sur moi comme par enchantement par l'effet bienfaisant de vos Pilules. "Je vous remercie beaucoup des bons conseils que vous m'avez donnés et recevez ma sincère gratitude pour tout le bien que vous m'avez fait. "PAUL LOUIS PERRET "45 rue Dewey, Torrington, Conn."

Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro peuvent être vus à leur bureau, au No. 1724 rue Ste-Catherine, tous les jours de la semaine excepté le dimanche, jusqu'à huit heures du soir. Aux hommes qui demeurent à la campagne et qui ne peuvent venir facilement à Montréal, un blanc de traitement leur sera envoyé sur demande, ainsi qu'un petit livret rempli de conseils et d'avis. Les consultations par lettres sont aussi gratuites et absolument confidentielles.

Les Pilules Moro se vendent 50c. la boîte, ou six boîtes pour \$2.50. Si votre marchand ne les tient pas, elles vous seront envoyées sur réception du prix. Adressez vos lettres comme suit:

COMPAGNIE MEDICALE MORO 1724 rue Ste-Catherine, Montréal.

COMMUNICATION MM. PROVOST & PICHÉ, AGENTS DE LA Cie Liverpool & London & Globe, Joliette.

MESSIEURS, Il me fait plaisir de constater publiquement de la promptitude et de la libéralité avec laquelle votre Cie a réglé pour l'incendie arrivé à notre établissement dans la nuit du 1er octobre.

La Cie ne pouvait faire plus de diligence puisque le lundi suivant, le 7 du courant nous pouvions toucher le montant de \$4142.00. Veuillez accepter mes remerciements et me croire, Votre dévoué, D. TURCOTTE, C. S. V.

Chez nous et autour de nous.

M. J. A. Paré, représentant l'importante maison Thos. May, était en ville mardi.

Mme D. Foureault, de Springfield, Mass., est actuellement en visite chez ses parents.

Une bonne servante trouvera une position immédiate en s'adressant à M. Alex. Bonin, ferblantier, Joliette. 10octjno

M. et Mme Wilfrid Lessage, de Cohoes, N. Y., après avoir passé quel que temps en promenade dans leur famille en Canada, se sont embarqués vendredi matin pour retourner dans leur foyer.

Si vous souffrez de la vue, allez à la "Pharmacie Joliette", 35 Notre-Dame. L'examen des yeux est fait gratuitement par M. Philias Thériault, opticien diplômé et les verres de première qualité.

Une bonne servante trouverait une position immédiate en s'adressant à M. J. S. Boulet, 5 rue St-Chs. Borromée, Joliette.

Mme Damien Bazinet est de retour depuis vendredi soir d'un voyage aux Etats-Unis, où elle a visité plusieurs villes de la nouvelle Angleterre.

Une servante trouverait immédiatement de l'emploi en s'adressant chez M. J. A. Martin, No 66 rue Manseau, Joliette. 29octjno

A LOUER—Un très beau logement coin de la rue St-Viateur et Place Bourget en face du "Kiosque Joliette", contenant 10 appartements. Pour plus amples informations s'adresser à J. L. Préville, propriétaire.

M. Arthur Pagé, menuisier, de cette ville, est décédé mardi avant midi, à l'âge de 43 ans.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte, une épouse et 7 enfants.

M. W. Fortier, médecin vétérinaire, informe le public qu'il a toujours en mains des chevaux légers et pesants à vendre. Tous ceux qui auront besoin de bons chevaux pourront s'adresser à son bureau, rue de Lanaudière, Joliette.

Quand vous toussiez ou que vous craigniez une attaque de la grippe, n'oubliez pas de vous procurer une bouteille de sirop de MENTHOL COMPOSE du chimiste Boulanger. En vente seulement à la "Pharmacie Joliette" 35 Notre-Dame, Joliette.

Deux nouvelles boîtes téléphoniques ont été posées; les Nos de connexion sont: 133 J. M. St-Jean, imprimeur; 134 Oscar Parent, boucher. La Cie du téléphone Bell compte aujourd'hui 133 abonnés à Joliette. C'est un magnifique résultat.

Samedi dernier, un commencement d'incendie s'est déclaré dans le hangar à bois de M. Elzéar Pagé, rue Ste Anne. Nos pompiers ont répondu en toute hâte à l'alarme qui a été donnée et en moins de quelques minutes, le feu était sous contrôle. Les dommages sont légers.

M. E. H. DeCelles, opticien, sera ici, à la pharmacie Gaudet, les 11, 12 et 14 octobre courant.

N. B.—Méfiez vous des colporteurs qui se donnent comme les agents de M. DeCelles ou comme M. DeCelles lui-même. Soyez certain que M. DeCelles ne se tient qu'à son bureau et ne voyage pas par la campagne.

La Société d'Agriculture No 2 du comté de Joliette a eu son exposition jeudi dernier, à St-Jean de Matha. L'assistance était nombreuse, il a été facile de constater que dans les paroisses du Nord, ou même dans celles du bas du comté, l'agriculture est en honneur. Bravo et succès toujours croissants.

M. Damien Bazinet, meublier, de cette ville, informe le public acheteur qu'il a acquis à grand marché les meubles de l'Ecole Industrielle, incendiée dernièrement et qu'il les vendra encore à grand avantage à son magasin situé au No 72 et 74 rue DeLanaudière, Joliette. 11juiljno

Association de tir du 83ème régiment

Le 23e concours annuel de l'Association de Tir du 83e régiment a eu lieu à Joliette, au champ de tir de l'Association, les 1er, 2 et 3 du courant.

Nous en publions ci-après le résultat:

No 1 CONCOURS DU "NURSERY" 1er Prix, Lieut H. Lippé; 2e, Capt. L. R. Désilets; 3e, M. E. Bolduc; 4e, Soldat J. Marion.

No 2 CONCOURS DE L'ASSOCIATION 1er Prix, Capt. J. C. Mason; 2e, M. John Sharp; 3e, Sergt W. Sharp; 4e, Capt. Sharp; 5e, M. Ed. Cahill; 6e, Lt Col R. Delfausse.

No 3 CONCOURS DE JOLIETTE. 1er Prix, M. J. Leblanc; 2e, Capt. J. D. A. Fitzpatrick; 3e, M. John Sharp; 4e, Sergt J. Coping; 5e, M. Victor Sharp; 6e, Sergt W. Sharp.

No 4 CONCOURS DES DAMES 1er Prix, Capt. J. C. Mason; 2e, M. John Sharp; 3e, Sergt W. Sharp; 4e, Capt. J. D. A. Fitzpatrick; 5e, Lt Col R. Delfausse; 6e, Capt. L. C. Rivard.

No 5 CONCOURS DE COMPAGNIES 1er Prix, Escorte du Lt Col J. J. Sheppard; 2e, Escorte du Lt Col R. Delfausse.

AGGREGATE 1er Prix, Capt. J. C. Mason; 2e, M. John Sharp.

Ce qu'une Mère doit à son Enfant.

L'enfant dépend de sa mère pour ses forces et sa santé.



Une mère ne peut pas donner à son enfant ce qu'elle ne possède pas elle-même. Si elle est faible, elle ne peut pas lui donner la force; si elle est malade, elle ne peut pas lui donner la santé.

Ces énoncés sont évidents; ils n'ont pas besoin d'explications ni de défense; ils sont clairs comme le jour.

Ce qu'il y a de plus incompréhensible, c'est qu'il y a des milliers de femmes qui attendent l'heure de la naissance de leur enfant dans l'angoisse et dans la douleur, et qui pourraient être heureuses et en bonne santé, si elles le voulaient.

Quelle est la femme qui ne voudrait pas être bien portante et avoir un enfant plein de santé? Le vouloir n'est pas suffisant, il faut employer les moyens nécessaires.

Les Pilules Rouges sont offertes aux femmes faibles et souffrantes comme moyen d'acquies des forces et de revenir à la santé. Des milliers de femmes s'en sont servies et assurent qu'elles ont rempli le but pour lequel elles sont destinées.

Si la femme malade veut revenir à la santé, si la mère de famille faible, veut acquies des forces, les Pilules Rouges sont là pour l'aider. Elles ont aidé tant de femmes qu'il n'est plus permis de douter de leur efficacité.

Elles donnent la santé aux femmes de tout âge et les guérissent sûrement de tous les maux dont elles peuvent souffrir; elles adoucissent les angoisses de la maternité et donnent à la mère la force et la santé qu'elle transmettra à son enfant.

"Depuis cinq ans, c'est-à-dire depuis la naissance de mon premier enfant, dit Madame Jos. Deleau, je souffrais d'une douleur dans le côté, et de beaucoup pour lesquels les médecins ne pouvaient me faire aucun bien; je souffrais aussi de mon estomac, ma digestion se faisait mal, je me levais le matin fatiguée et alurie et à peine capable de me traîner. "J'écrivis alors aux Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine qui me conseillèrent de prendre les Pilules Rouges, et 7 boîtes de ces merveilleuses Pilules me guérirent complètement pour tous ces troubles qui m'étaient restés après la naissance de mon premier enfant. Elles me mirent forte et courageuse; j'aurais bien voulu connaître ce bon remède avant, car j'avais dépensé beaucoup d'argent et aussi j'avais terriblement souffert; il m'aurait épargné beaucoup de troubles. "Madame JOSEPH DELEAU, "Creighton, Pa."

"Pour m'être levée trop vite après la naissance de mon premier enfant, dit Madame Augustin Galipeau, je restai presque infirme; je souffrais de toutes sortes de maux, j'étais d'une faiblesse extrême et je pouvais à peine me traîner dans ma maison. Une de mes voisines me conseilla de prendre les Pilules Rouges que je pris pendant un an, et après avoir été malade pendant 6 ans, elles me guérirent complètement. "Je prends encore les Pilules Rouges de temps en temps afin de me tenir forte, mais je n'en ai pas besoin, car je ne souffre plus et je suis en parfaite santé. Je conseille aux mères de famille de prendre les Pilules Rouges, car elles guérissent les maux auxquelles elles sont exposées. "Madame AUGUSTIN GALIPEAU, "Val Morin, Co. Terrebonne, Qué."

Les Pilules Rouges sont essentiellement une médecine pour les femmes; elles guérissent toujours les irrégularités, l'inflammation, les ulcérations et le beau mal. Elles sont le remède à prendre pour préparer à la maternité et elles sont un tonique sans égal pour aider aux mères qui nourrissent leurs enfants.

Les Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine, peuvent être consultés gratuitement soit par lettre ou à leur bureau, au No. 274 Rue St-Denis. Il est vrai qu'il n'est pas nécessaire pour les femmes qui veulent prendre les Pilules Rouges, d'aller consulter ces médecins, cependant, nous ne saurions trop conseiller aux femmes qui souffrent depuis longtemps et qui se seraient découragées, d'aller voir ces médecins ou de leur écrire et d'apprendre d'eux ce qu'il leur faut faire pour aider à l'effet des Pilules Rouges et les ramener à la santé.

Les consultations au bureau sont données tous les jours de la semaine, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 9 heures du soir.

Les femmes devront refuser comme imitations toutes Pilules Rouges vendues de porte en porte, au 100 ou à 25c la boîte et aussi exiger que le nom de la Cie Chimique Franco-Américaine soit sur chaque boîte; c'est le seul moyen d'avoir les véritables Pilules Rouges et de se guérir rapidement.

Si elles ne peuvent les obtenir de leur marchand, elles leur seront expédiées sur réception du prix 50c la boîte ou 6 boîtes pour \$2.50. Adressez vos lettres comme suit:

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, No. 274 Rue St-Denis, Montréal, Canada.

L'Association a reçu de riches cadeaux qui ont été distribués aux gagnants des divers concours. Nous publions les noms des généreux donateurs.

M. J. A. Renaud, maire de Joliette, pot à l'eau et cabaret en argent; Honorable F. G. Baby, \$4.00; Honorable C. C. DeLorimier, J. C. S., \$3.00; M. F. O. Dugas, M. P., cadran en porcelaine style japonais; M. J. M. Tellier, M. P. P., lampe de salon en porcelaine de Limoges; Lieut Colonel J. J. Sheppard, corbeille à fruits or et argent; Lieut Colonel R. Delfausse, jardinière en argent; Major E. G. Piché, horloge en onyx avec bronze; Capt. L. C. Rivard, cadran bicycle monté en or; Capt. L. R. Désilets, set à fumer éléphant et ambre avec boîte; Melles Delfausse, set pour écriture en argent; M. J. H. DuSault, cocotiers et accessoires en argent; M. H. Beaumier, pot en cristal monté en argent; M. A. Laporte, corbeille à fruits en cristal sur pied en argent; M. J. T. Gaudet, cornichonnier en argent; M. Chs Leblanc, 1 doz de cuillères en argent; M. U. Piché, lampe; M. L. P. Deslongchamps, paire de chaussures "King" en cuir vernis; M. D. P. Riopel, boîte de cigares; M. A. L. Marsolais, \$1.00; M. Albert Gervais, pot à tabac en porcelaine; M. J. B. A. Richard, 25 livres de tabac; M. J. H. Renaud, lanterne avec cuir; M. P. Thériault, pot à barbe avec blaireau; M. Geo Desroches, boîte à toilette; M. J. F. Dugas, bouteille de Champagne; M. J. A. Lachapelle, chaîne de montre en or; M. G. Lafortune, bouteille de Champagne; MM Steinberg & Frère, pantalon; M. J. Soumis, bouteille de Maraschino; M. J. A. Larocheille, cadran; M. C. Barrette, bouteille de Old Tom Gin; M. P. A. A. Rivard, paire de bretelles; M. Georges Chevalier, bouteille de Cognac; M. C. Labrèche, album; M. D. Gravel, bouteille de Cognac; M. N. A. Guilbault, parure en or; M. G. C. M. Coutu, miroir; M. P. Beaudoin, bouteille de Rhum St-George; M. M. Harris, chemise et mouchoir; M. H. Lepron, canif; M. J. Breton, cabaret; MM. Valois & Boucher, boutons de manchettes; M. L. N. Roy, cadre à photographie; M. Azarie Boucher, \$0.50.

de l'Association tenue à Joliette, le 2 octobre courant, il a été procédé à l'élection des officiers de la dite Association pour l'année courante, avec le résultat suivant:

Président Honoraire, Lieut Colonel J. J. Sheppard; Président Actif, Lieut Colonel R. Delfausse; Vice Président, Capt. J. C. Mason; Secrétaire Trésorier, Capt. L. R. Désilets; Officiers Exécutifs, Major E. G. Piché et Capt. J. D. A. Fitzpatrick.

MEUBLES !!

POUR TRÈS PEU D'ARGENT



VOUS pouvez meubler votre maison bien confortablement en vous adressant au nouveau magasin de meubles de

J. B. BAZINET, COIN DES Rues Saint-Viateur et Sainte-Marie, JOLIETTE.

L'assortiment est complet, tout ses meubles sont fabriqués par des ouvriers très habiles, sont très élégants et très bon marché.

M. J. Bte Bazinet est en état de donner la plus grande satisfaction à ceux qui visiteront son établissement. 10oct1121

STE-JULIENNE

Les personnes qui visitent le joli village de Ste-Julienne, ne doivent pas oublier de faire une visite à l'hôtel de M. P. Daignault qui est situé au centre du dit village. Le public voyageur y trouvera tout le confort possible, service poli, table abondamment fournie.

ST-ALEXIS

Mme Albina Lapalme, épouse de M. Euclide Ethier, qui a été victime d'un accident par le feu, dont on a mentionné les détails dans notre dernier numéro est décédée lundi soir. Les funérailles ont eu lieu hier à St-Alexis.

LAVALTRIE

Mardi, le 8 courant, M. Clément Lemire, fils de feu Pierre Lemire, de l'Assomption, conduisait à l'autel Mlle Marie-Anne Mousseau, de cette paroisse.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé C. S. Huot, curé. Les jeunes époux avaient pour père et témoins M. le notaire E. Lemire, de l'Assomption et M. Anthime Héty, bourgeois, de Lavaltrie, tous deux leurs oncles respectifs.

Durant le Saint Sacrifice de la messe, de très jolis cantiques de circonstance furent chantés à l'orgue par un chœur improvisé de jeunes demoiselles sous la direction de Mlle Eglantine Martineau.

Puis les heureux époux sont partis en voyage de noces. Nos meilleurs vœux les accompagnent.

Les travaux de battage des grains de la dernière récolte sont en grande partie terminés. Le rendement, surtout pour l'avoine, est très pauvre. Plusieurs rapportent qu'ils n'ont pas la moitié de ce qu'ils ont eu l'an dernier.

La récolte des patates, pour n'être pas très bonne, est encore au-dessus de ce qu'on espérait; les dernières semées, ont bien produit tandis que les champs plantés à bonne heure n'ont presque rien donné.

En somme, c'est une pauvre année en ce qui regarde la récolte.

Nouveau Jugo

M. J. Madore, député d'Hochelega, a été nommé juge en chef des Territoires du Nord-Ouest, en remplacement de feu le juge Rouleau.

COMPARAISON IMPOSSIBLE LE BAUME RHUMAL ne coûte que 25 cts la bouteille. Le bien qu'il fait ne peut s'évaluer en argent. 118

AUTOMNE 1901

GRANDE CHANCE AUX ACHETEURS.

On est prié de la part de M. G. C. M. COUTU d'annoncer qu'il offre en vente un LOT DE MARCHANDISES

A GRANDE REDUCTION

Et qu'il remercie cordialement ceux qui ont bien voulu l'encourager depuis l'ouverture de son magasin.

COMME il a fait l'acquisition du fond de commerce de feu M. S. Piquette, A DES CONDITIONS TRES AVANTAGEUSES, cela lui permet d'offrir cette balance de stock

A DES PRIX TOUT A FAIT SURPRENANTS (JOB).

DEPUIS que MONSIEUR COUTU a fait subir des améliorations à son magasin, il a reçu un beau stock d'automne bien assorti, tel que: étoffe à costumes pour dames, soieries, net à rideaux, préariats, peaux mouton de Perse pour casque et manteaux, capots et manteaux; pelletterie, chat sauvage, waleby, astracan, etc., etc.

DE PLUS

Une grande quantité de fourrures de toute sorte, casquettes en drap et velour, valise en tout genre et un assortiment complet de hardes faites pour hommes et enfants; ainsi que la nouveauté dans les colletteries et manteaux pour dames.

Une visite est respectueusement sollicitée.

G. C. MOISE COUTU, (Ancien magasin de M. S. Piquette) JOLIETTE.

LE DEPARTEMENT DE MODE de Mlle M. L. Farly est attaché à l'établissement. 10oct147

"DESIR"

Je voudrais l'aimer o brune fillette Qui passes riante et l'œil plein d'éclats; Mais ton cœur se ferme à ma voix discrète. Je voudrais l'aimer o brune fillette Et tu ne veux pas.

Je voudrais poser sur ton âme blanche L'amour le plus pur, les plus saints plaisirs, Et t'offrir mon cœur où le tien s'épanche. Je voudrais poser sur ton âme blanche Mes plus purs desirs.

Je voudrais mêler avec toi ma vie, Te donner ma joie et prendre tes pleurs Et souffrir pour deux d'une âme ravie. Je voudrais mêler avec toi ma vie Aux rares bonheurs.

Je voudrais l'aimer et te rendre heureuse Et réaliser tes rêves ingrats; Mais ton âme ailleurs se porte rêveuse. Je voudrais l'aimer et te rendre heureuse Et tu ne veux pas.

6 Octobre 1901.

EMERY DESROCHES.

NAISSANCE

—A Joliette, le 8 octobre courant, l'épouse de M. C. Ducharme, P. C. S., une fille, qui reçut au baptême les noms de Marie-Elisa Germaine, Parrain et marraine, l'Hon. V. P. Lavaltrie et son épouse.

L'Honorable M. Clark Wallace, est décédé mardi soir, à Woodbridge, Ont, à l'âge de 57 ans et 7 mois.

C. A. GOULET MANUFACTURIER ET MARCHAND DE MEUBLES,



POELES, CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS, Etc., Etc.

JOLIETTE.

M. Goulet venant d'ouvrir un superbe magasin de meubles, espère recevoir dans cette branche de commerce, le même encouragement qu'il a eu jusqu'à ce jour, dans les autres départements de son magasin.

M. Goulet, tient toujours comme par le passé, un écurie de louage, à la disposition du public et à de très bas prix. 22a11

NE VOUS DECOURAGEZ PAS

Que les femmes, les jeunes filles pâles, maigres, nerveuses, souffrant de quelques unes des maladies propres à leur sexe fassent usage des "PILULES CARDINALES" du Dr Ed Morin, elles sont d'une valeur inestimable. En vente partout. oct 10-31

CONTRE L'INSOMNIE

Quand la toux cause l'insomnie, on prend du BAUME RHUMAL et on dort, à poings fermés. 120

Encouragez vos Annonceurs.

PACIFIQUE LE CANADIEN

EXCURSIONS SPECIALES

BUFFALO

Table with 2 columns: Dates du départ, Limite du retour. Rows include 11 Oct, 12 Oct, 13 Oct, 14 Oct, 15 Oct, 16 Oct, 17 Oct, 18 Oct, 19 Oct, 20 Oct, 21 Oct, 22 Oct, 23 Oct, 24 Oct, 25 Oct, 26 Oct, 27 Oct, 28 Oct, 29 Oct, 30 Oct, 31 Oct.

PRIX D'ALLER ET RETOUR: DE JOLIETTE, \$6.85.

EXCURSION QUOTIDIENNE

Bon pour aller. Bon pour revenir. Tous les jours \$11.45 8 jrs après date de vente Tous les jours 13.50 15 jrs de vente compris.

Montréal à Springfield

Service direct sans changement avec chais de première classe et chais doré, laissant Montréal à 8 hrs P. M. tous les jours.

Bureaux des billets de la ville MM. PROVOST & PICHÉ, Place du Marché, Joliette.

I. A. TOUX CESTE

C'est gênant, c'est pénible, une toux persistente. On la fait cesser en prenant le BAUME RHUMAL. 119

TAPISSERIES



C'est au magasin de ALBERT GERVAIS que vous trouverez le plus grand choix de tapisseries et la meilleure marché de la ville.

